



Tulle, le 10 avril 2014

Alain VACHER

Conseiller Général du canton de Brive sud-ouest
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
en charge des collèges

Monsieur Guy MASCRES

Sous-Préfet de l'Arrondissement de Brive
Sous-Préfecture de Brive
Boulevard Jules Ferry

19108 Brive Cedex

Monsieur le sous-Préfet,

Saisi par des associations de riverains et de défense de l'environnement, j'ai été informé de votre demande d'avis concernant la nouvelle demande de l'association Midi-Pyrénées Voltige.

D'une part, je m'étonne du délai assez court pour se prononcer.

D'autre part, je m'étonne du fait que, en substitution du week-end de Pâques, il soit proposé un accommodement sur la semaine du 05 mai ; le pont consécutif au 08 mai va inciter de nombreuses personnes à rester chez elles pour profiter d'une météorologie clémente ou à se promener sur le Causse Corrèzien, à la richesse faunistique et floristique certaine.

Les conflits d'usage autour de l'activité de voltige méritent bien plus qu'une simple consultation par courriel. Je vous saurai donc gré de réunir toutes les parties prenantes pour dégager une piste de compromis acceptable par tous, notamment en terme d'horaires de voltige.

Il me semble que les errements connus par le passé ne peuvent continuer sans créer de vifs accrochages autour de l'aéroport et par médias interposés.

Je vous prie de croire, Monsieur le sous-Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain VACHER